



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité

Question écrite n° 66990

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur la protection des droits fondamentaux. Dans l'étude annuelle 2014 du Conseil d'État sur le numérique et les droits fondamentaux publiée en septembre 2014, il est proposé de mettre en place un système de médiation accessible pour régler les petits litiges entre personnes privées liés à l'utilisation des technologies numériques, telles que ceux concernant les données personnelles, les atteintes à la réputation sur internet ou le retrait de contenus mis en ligne. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66990

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8753

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)